



ENGAGEMENT EN CONCOURS DE CHEVAUX DE SANG

Engagement à retourner 15 jours avant la date du concours à l'ADEP, au-delà de la date de clôture, l'engagement pourra être accepté moyennant une pénalité de 10€.

CONCOURS: Lieu Date :
Consultez les programmes, résultats sur le site : www.francechevaldesport.fr

Animal présenté :

Nom : SF OC AA

N°SIRE : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Mâles de 2 ans

Pouliches de 2 ans

Concours locaux de 3 ans

Taille (ferré) obligatoire :

Concours locaux de foals : *N.B. La déclaration du poulain et l'inscription au programme d'élevage (SB SF) doivent être faites avant le 1^{er} novembre pour toucher les primes.*

Nom du foal :

Catégorie : Femelles jeunes (née le 1^{er} mai et après)

Mâles jeunes (né le 1^{er} mai et après)

Femelles âgées (née avant le 1^{er} mai)

Mâles âgés (né avant le 1^{er} mai)

Nom de la mère : N° Sire : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Nom de la porteuse pour les poulains issus d'un transfert d'embryon :

Evaluation de la mère si elle n'a pas été vue sur un concours modèle et allures (inscription non payante) :

OUI

NON

Engageur : personne qui inscrit l'animal et reçoit la prime

Titre : Nom (ou société) : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tel (obligatoire) : email :

TARIFS :

Rq : Sont considérés comme Adhérents les éleveurs à jour de leur cotisation à l'ADEP .

Concours Local 2 et 3 ans :

Adhérent ADEP 16 €

Non Adhérent ADEP 32 €

Concours Régional 2 et 3 ans :

Adhérent ADEP 21 €

Non Adhérent ADEP 42 €

Concours Local Foals :

Adhérent ADEP 21 €

Non Adhérent ADEP 42 €

Concours Régional Foals :

Adhérent ADEP 41 €

Non Adhérent ADEP 82 €

FORMALITES

L'engagement doit être accompagné d'un **chèque bancaire** du montant correspondant au tarif de l'engagement (cf. tarifs ci-dessus), établi à l'ordre de l'ADEP. Si ce n'est le cas, l'engagement ne sera pas enregistré.

Adresse bancaire : Pour simplifier les vérifications, merci de joindre un RIB avec l'engagement.

Si le **NOM** de l'**ENGAGEUR ne correspond pas au RIB**, la **prime** du concours **ne pourra être versée**.

Facture : Oui

Non

L'association n'est pas assujettie à la TVA.



Association des Eleveurs de Chevaux de Sport de la Circonscription du Pin

Haras du Pin - 61310 Le Pin au Haras - Tél. 02 33 35 41 06 - Fax 02 33 36 69 98

E-mail : association.adep@wanadoo.fr Site : www.chevaux-sport.com

